



# BUREAU EXÉCUTIF

Mardi 25 octobre 2022 | 17h-20h

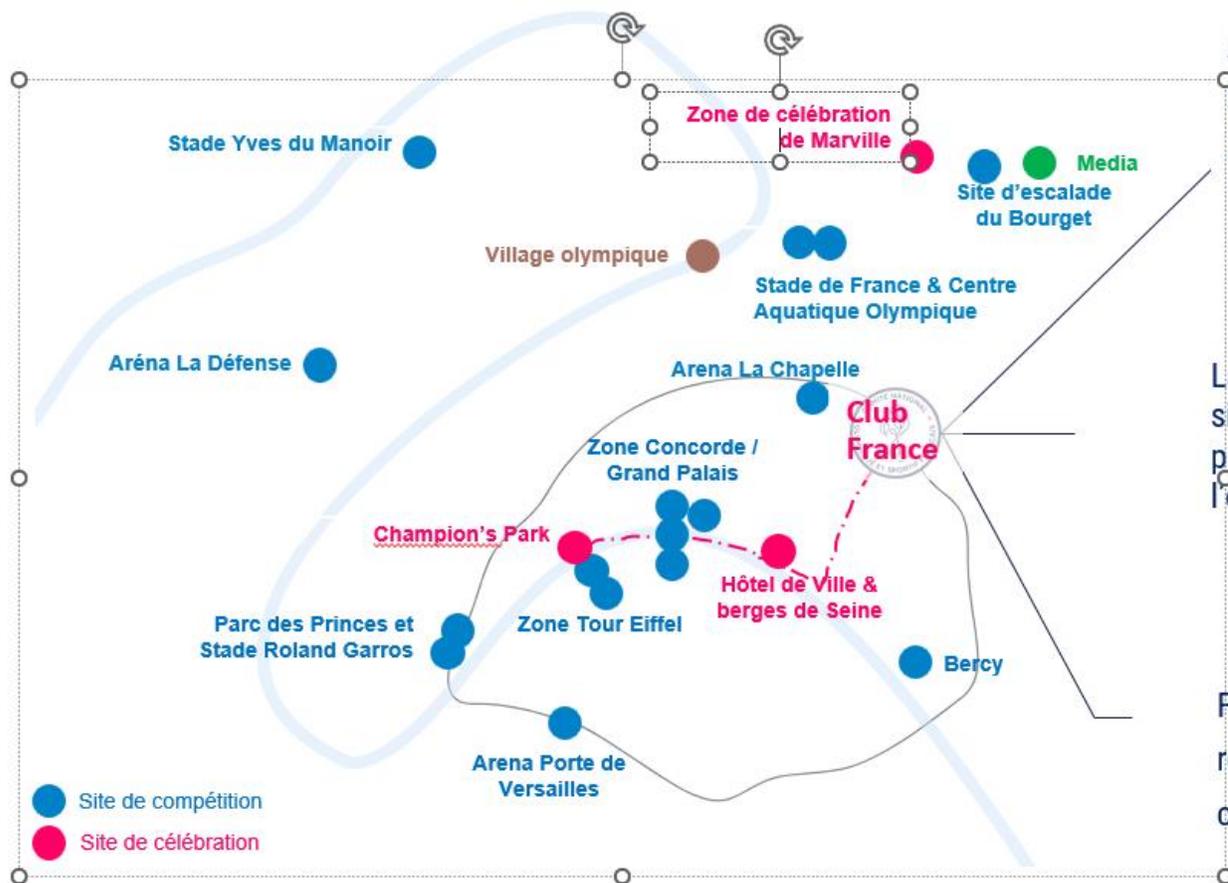
WIFI | Login : CNOSF\_Public | Mot de passe : CNOSF123



#### 4. CLUB FRANCE 2024.

- a. CONCEPT GÉNÉRAL
- b. POINT SUR LES AVANCÉES AU 25 OCTOBRE
- c. ÉLÉMENTS DE MÉTHODE ET CALENDRIER

# UN SITE AU CŒUR DES JEUX INTÉGRÉ AU DISPOSITIF DE CÉLÉBRATION DE PARIS 2024



Au carrefour de Paris et de la Seine-Saint-Denis, dans une aire jeune et dynamique

La promesse de participer au seul live site parisien des Jeux au cœur d'un parc urbain d'exception pour célébrer l'équipe de France comme jamais.

Facilement accessible par la route et en transports en commun



# Le Club France – Jeux Olympiques

Le Club France, lieu de :

- Célébration et valorisation de l'Equipe de France : centre media, fêtes des médailles
- Accueil des fédérations et mise en valeur de leur action
- Accueil de l'entourage des athlètes et point de ralliement de l'écosystème sport
- Promotion de la pratique sportive
- Mise en valeur de l'olympisme et de ses valeurs, partage d'expérience pour les invités et le grand public
- Rayonnement du sport français : relations publiques nationales et internationales
- QG de travail du CNOSF et des parties prenantes de la délégation française

Ouvert au public du 26 juillet au 11 août 2024 – 10h à minuit-1h  
Ouverture pour les équipes qui travaillent à partir du 21 juillet.



# Club France – Activités proposées au grand public



1. Diffusion des épreuves



2. Pratique sportive



3. Activations des partenaires



4. Lauréats Olympiade Culturelle



5. Séances de dédicace



6. Présentations des athlètes



7. Food trucks



8. Exposition CIO



9. Studios media



10. Cours collectifs



11. Démonstrations sportive



12. Ateliers pédagogiques

# Club France – Activités proposées à des publics cibles



1. Rencontres privilégiées avec l'équipe de France



2. Restauration VIP



3. Tables rondes & conférences



4. Interviews et conférences de presse



5. Partage d'expérience



6. Accueil de dignitaires



7. Accueil famille Olympique internationale



8. Mise à l'honneur des fédérations

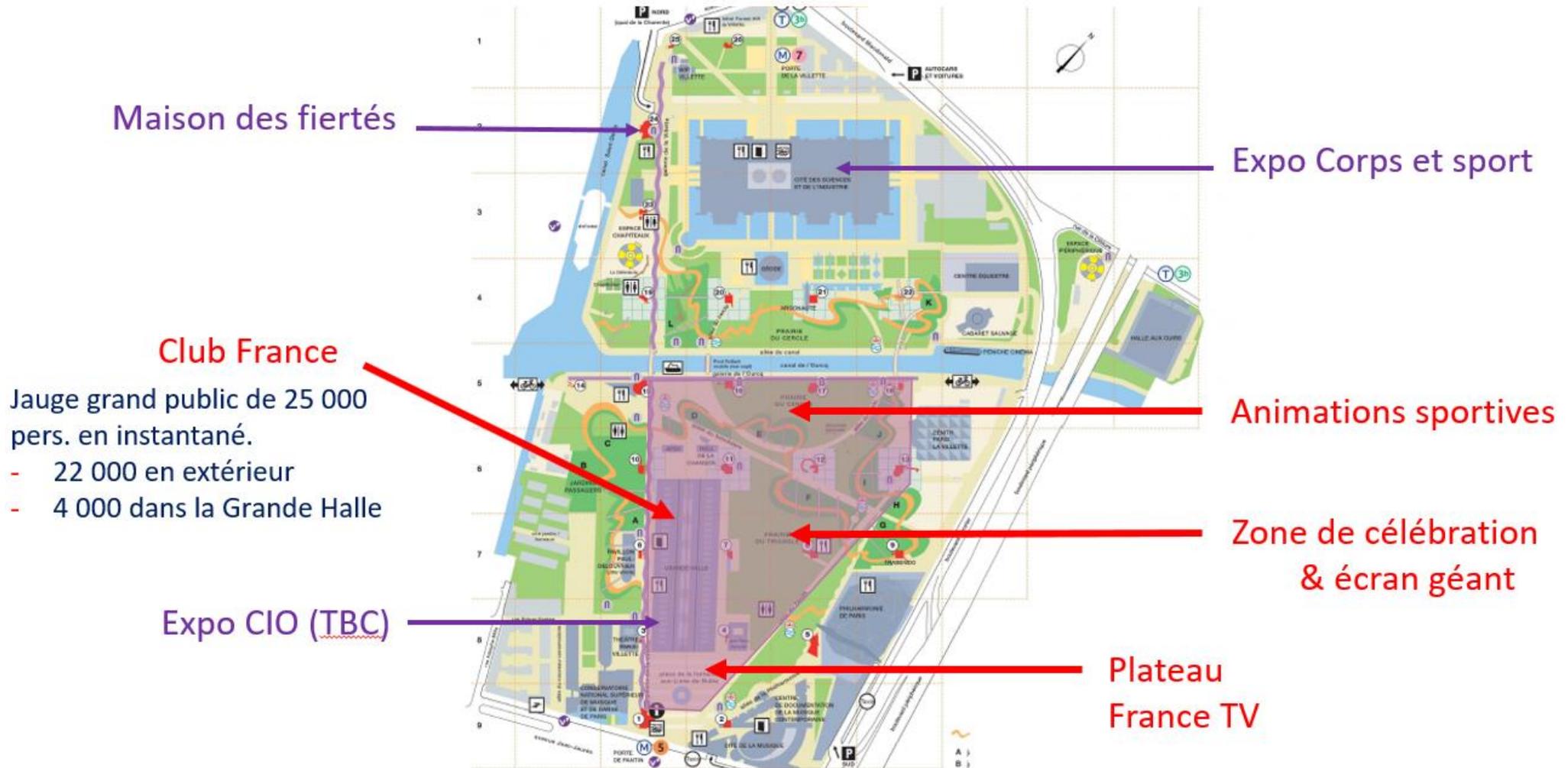


9. Concerts privés



10. Célébrations athlètes

# Vision macro des activités (hypothèse maximaliste)





## IV. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE.



**Astrid GUYART**

Secrétaire générale

Co-présidente de la CAHN



8. **ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES.**
9. **REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CNOSF.**
10. **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS 2024.**
11. **MODIFICATIONS STATUTAIRES DES FÉDÉRATIONS  
SUITE À LA LOI « SPORT ».**
12. **CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC LE COPF.**



## **8. ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES.**

9. REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CNOSF.
10. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS 2024.
11. MODIFICATIONS STATUTAIRES DES FÉDÉRATIONS  
SUITE À LA LOI « SPORT ».
12. CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC LE COPF.

# Projet de loi de finances 2023

## Les principales dispositions

- Budget du ministère des Sports à 1,1 milliards d'euros, en augmentation de 2,6 % vs 2022 :
  - ✓ 818 M€ pour la politique publique du sport
  - ✓ 295 M€ de contribution à la préparation des JOP
- Budget de l'ANS en augmentation : 430 M€ vs 425 M€ en 2022
- Engagement de 100 M€ pour la poursuite du plan 5 000 équipements de proximité
- Augmentation de 3 M€ de l'enveloppe DIGES (9M€) pour l'accueil des grands événements en France
- Sanctuarisation d'une enveloppe de 11 M€ (dont 5,5 M€ dès 2023) pour le programme de billetterie populaire
- Stabilité du plafond d'emplois (CTS)
- Reconduction de l'enveloppe de 100 M€ du Pass'Sport pour la rentrée 2023

Audition du CNOSF le 14 septembre à l'Assemblée nationale et le 19 octobre au Sénat





8. ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES.
9. **REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CNOSF.**
10. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS 2024.
11. MODIFICATIONS STATUTAIRES DES FÉDÉRATIONS  
SUITE À LA LOI « SPORT ».
12. CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC LE COPF.

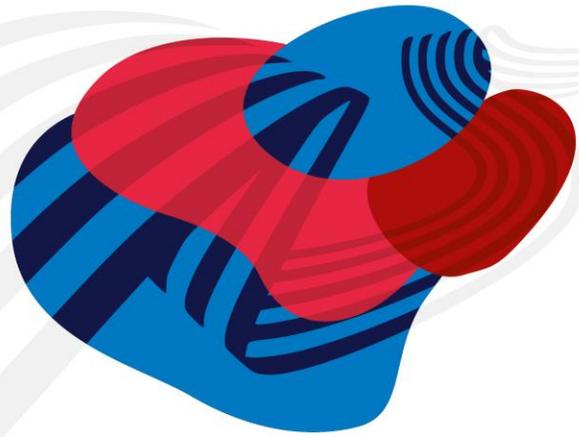


# Représentations extérieures du CNOSF

## Nouvelles désignations

- 17 nouvelles désignations indiquées en vert dans le tableau
- 11 désignations en suspens indiquées en jaune dans le tableau

Cf tableau joint



# RÉSOLUTION #5

Le Bureau exécutif approuve la désignation des personnes présentées au titre des représentations extérieures du CNOSF.

*(Vote à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle de la Présidente est prépondérante. Article 14.4 des statuts).*

VOTE



8. ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES.
9. REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CNOSF.
10. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS 2024.
11. **MODIFICATIONS STATUTAIRES DES FÉDÉRATIONS  
SUITE À LA LOI « SPORT ».**
12. CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC LE COPF.

# Modifications statutaires des fédérations | Loi Sport

## Rappels



A PARTIR DE 2024 ET 2028

### STRICTE PARITÉ



50%

1ER JANV. 2024  
FÉDÉRATION NATIONALE



50%

1ER JANV. 2028  
ORGANES RÉGIONAUX

A PARTIR DE 2024

FÉDÉRATIONS DÉLÉGATAIRES



REPRÉSENTANT.E.S DES ENTRAÎNEUR.E.S ET ARBITRES SONT ÉLU.E.S PAR LEURS PAIRS



SIÈGENT AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

ORGANE COLLÉGIAL D'ADMINISTRATION

### INSTANCES DIRIGEANTES

A PARTIR DE 2024



AG

LES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION REPRÉSENTENT AU MINIMUM :

- 50 % DU COLLÈGE ÉLECTORAL
- ET 50 % DES VOIX DE CHAQUE SCRUTIN

NB : LE NOMBRE DES REPRÉSENTANT.E.S DES ORGANISMES AFFILIÉS OU AGRÉÉS EST PROPORTIONNEL AUX NOMBRES D'ADHÉRENTS DE CHACUNE DES CATÉGORIES, LORSQUE CETTE CATÉGORIE REPRÉSENTE AU MOINS 10 % DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

AG ÉLIT

AG ÉLIT

SE PRONONCENT DANS LES 2 MOIS SUIVANT L'ÉLECTION SUR LE PRINCIPE DE LA RÉMUNÉRATION A PARTIR DE 2024

### PRÉSIDENT.E

LIMITATION À 3 MANDATS



EST CONSIDÉRÉ LE NOMBRE DES MANDATS EXERCÉS AU 1ER JANVIER 2024. A TITRE DÉROGATOIRE, UN.E PRÉSIDENT.E DONT LE 3ÈME MANDAT EST EN COURS PEUT ÊTRE CANDIDAT.E À UN QUATRIÈME MANDAT ET, LE CAS ÉCHÉANT, EXERCER CELUI-CI POUR LA PÉRIODE COURANT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2028.

Présentation des modifications statutaires obligatoires imposées par la « loi sport », CNOSF

FÉDÉRATIONS DÉLÉGATAIRES

A PARTIR DE 2024

### CRÉATION D'UNE CAHN



MEMBRES ÉLU.E.S PAR LEURS PAIRS

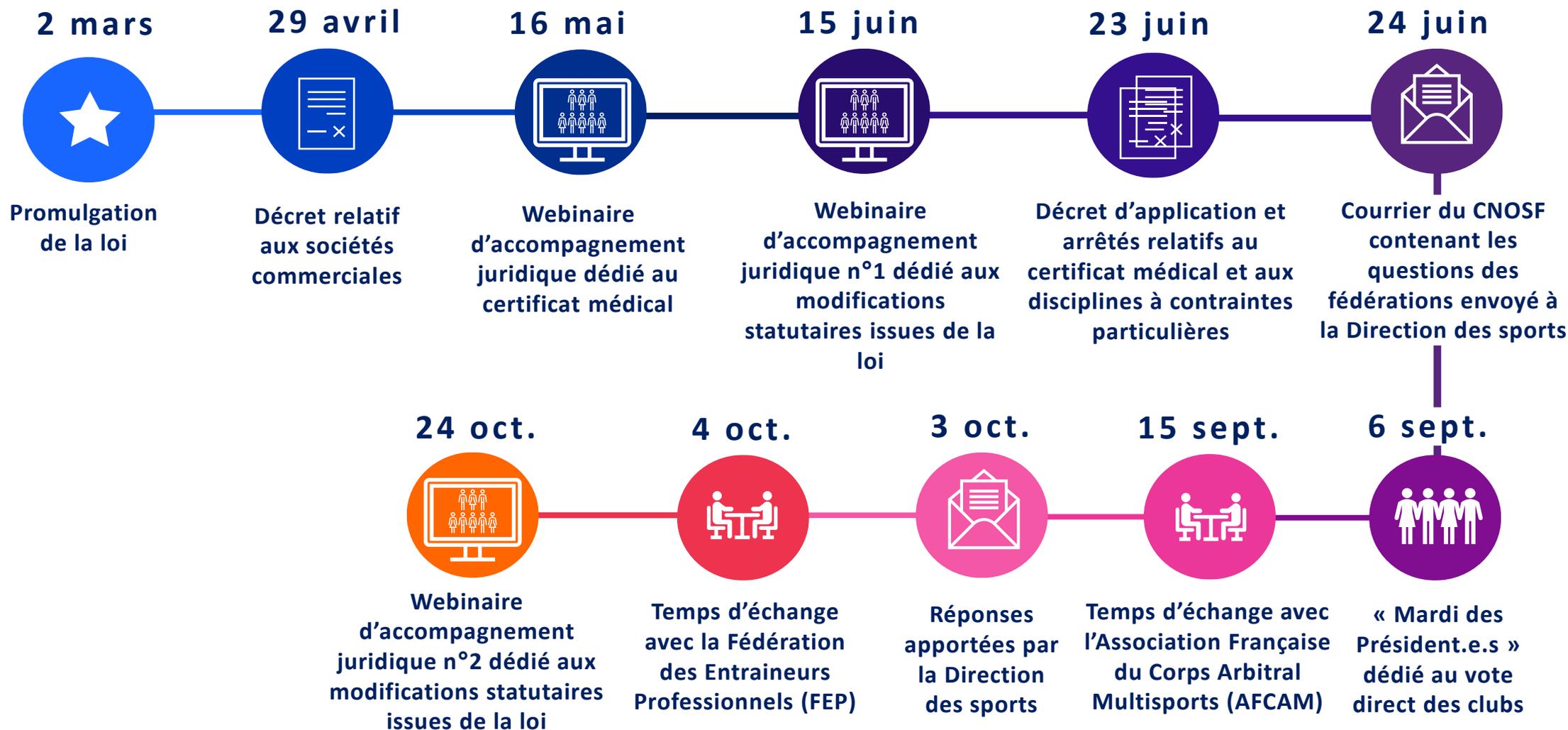


DÉSIGNENT UNE FEMME ET UN HOMME POUR LES REPRÉSENTER



# Modifications statutaires des fédérations | Loi Sport

## Éléments chronologiques





# Modifications statutaires des fédérations | Loi Sport

## Webinaire d'accompagnement juridique

Porté par la Commission juridique et le service juridique du CNOSF, en collaboration avec le Cabinet

### Modalités techniques

- Lundi 24 octobre 2022, de 10h30 à 12h30 en visioconférence
- Invité.es : présidents et présidentes ainsi que les référents et référentes juridiques des fédérations membres du CNOSF
- 123 participants avec 72 membres représentés
- Intervenant.e.s :
  - Jacques BETTENFELD et Prune ROCIPON, co-président.e.s de la Commission juridique du CNOSF
  - Delphine MOREL, directrice de la mission juridique de la Direction des Sports

### Objectifs

Organiser un temps d'échange destiné à permettre aux fédérations de pouvoir échanger avec la Direction des sports du ministère des sports et des JOP sur les évolutions juridiques statutaires imposées par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

# Modifications statutaires des fédérations | Loi Sport

## Webinaire d'accompagnement juridique

### 10 thématiques abordées

- Parité au sein des fédérations agréés et de leurs organes régionaux ;
- Représentation des sportifs de Haut Niveau; Création de CAHN fédérales ;
- Représentation des arbitres et des entraîneurs ;
- Sièges réservés au sein des instances dirigeantes des fédérations délégataires ;
- Modalités de mise en œuvre du vote direct des clubs ;
- Limitation des mandats ;
- Représentations des organismes agréés et affiliés ;
- Rémunération des présidents/présidentes de fédération ;
- Obligation de déclaration devant la HATVP ;
- Information et assurance juridiques.

### Points de vigilance

- Absence de remplacement des **dispositions statutaires obligatoires** (Demande faite pendant la réunion de disposer d'une instruction à défaut de DSO – en attente de confirmation de la DS) ;
- **Nombre de questions ont parallèlement été posées** par les fédérations auprès de la DS - Nécessité d'organiser un regroupement de ces questions pour partage avec l'ensemble des fédérations



# Modifications statutaires des fédérations | Loi Sport

## Webinaire d'accompagnement juridique

### Prochaines étapes

- **Centralisation des questions des fédérations** issues du webinaires et postérieures à ce dernier pour un envoi à la DS et mises à disposition des réponses obtenues individuellement auprès de la DS à toutes les fédérations,
- **Mise en place d'un groupe de travail sous-jacent dédié exclusivement à la représentation des membres affiliés et agréés au sein des instances dirigeantes des fédérations** (déjà 6 fédérations se sont montrées intéressées pour y participer).

# Modifications statutaires des fédérations | Loi Sport

## Eventuel report des élections fédérales 2024

« Le mandat de la ou des instances dirigeantes expire au plus tard le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les jeux Olympiques d'été ou le 30 juin pour les fédérations qui relèvent d'une discipline inscrite aux jeux Olympiques d'hiver ».

### 2.2.2.2.5 Dispositions Statutaires Obligatoires (Annexe I-5 art R131-1 et R131-11 du Code du Sport)

- Question du report de la date butoir des élections fédérales au-delà du 31 décembre 2024 évoqué par le cabinet de la Ministre et l'AsDTN (comme pour les dernières élections, permises jusqu'au 30 avril 2021 dans le contexte sanitaire lié au Covid) ;
- Simplement une possibilité qui n'impacterait pas les fédérations souhaitant conserver leur calendrier électoral initial ;
- Enjeu de tenir compte des potentielles difficultés d'ordre politique et organisationnel que présenterait la concomitance des périodes de campagne avec les Jeux de Paris 2024.



## V. INTERVENTIONS DES VICE-PRÉSIDENTS & CONSEILLERS .



## Jean-Pierre SIUTAT

Premier Vice-Président en charge de  
la Stratégie internationale





# 14. CANDIDATURE À LA PRÉSIDENCE DE LA FIBA EUROPE.



# Candidature à l'international

Candidature de Jean-Pierre SIUTAT à la Présidence de la FIBA Europe



20 mai 2023 à Munich





**Sébastien POIRIER**

Vice-président en charge de la  
transformation économique





# 15. RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES FÉDÉRATIONS.

# Etude sur les modèles économiques des Fédérations

## Restitution



19 octobre 2022



42 Fédérations + ANS + ministère des Sports & des JOP

### DÉROULÉ

- 1 Restitution des chiffres clés de l'étude par PWC
- 2 Témoignages de G. Erb (conseiller marketing et président FFTT) & A. Didier (FFGolf)
- 3 Présentation du dispositif d'accompagnement de la transformation économique
  - Veille mensuelle
  - RDV mensuel d'échanges de bonnes pratiques
  - Séminaire d'acculturation d'une demi-journée avec appui d'un expert sur une thématique précise
  - Réseau de référents « transformation économique et innovation » pour l'animation



# Etude sur les modèles économiques des Fédérations

## Enseignements et chiffres-clés



Les modèles économiques des fédérations reposent sur **un pilier de la licence auquel elles croient de moins en moins.**

**59%**

Des fédérations ont un modèle économique reposant à plus de 50% sur les revenus liés aux licences.

**41%**

Des fédérations considèrent que la licence n'est pas le pilier d'un modèle d'avenir.



Un **manque global de ressources**, frein à la bonne prise en charge des enjeux des fédérations.

**78%**

Estiment ne pas avoir les moyens nécessaires pour traiter leurs enjeux stratégiques.

**74%**

Sont inquiètes du recrutement et de l'implication des bénévoles au sein de leur structure



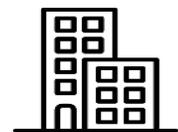
**Se diversifier, voire se réinventer**, une préoccupation partagée par les fédérations.

**79%**

Font de la transformation de leur modèle économique un projet à court/moyen terme.

**90%**

Des fédérations explorent de nouvelles sources de financement



Faire face à une **concurrence accrue** en capitalisant sur son **patrimoine** ou en lançant des **Fondations, des Fonds de Dotation**

**76%**

Des fédérations estiment être en concurrence avec d'autres acteurs, 55% avec le secteur privé.

**35%**

Des Fédérations ont créé ou sont en train de créer une Fondation, un Fonds de Dotation ou une société privée.



## **16. PLAN D' ACTIONS DISPOSITIF CASHBACK SOLIDAIRE.**

# Cashback solidaire

## Répartition des rôles

### CNOSF

- Déterminer l'identité visuelle de la plateforme.
- Produire les contenus rédactionnels et visuels de communication.
- Intégrer dans le projet :
  - Les fédérations : organisation d'atelier de travail en visioconférence par groupe de fédérations.
  - Les CDOS/CROS/CTOS : présentation détaillée lors du séminaire des territoires.
- Communiquer auprès du grand public sur un modèle similaire à ce qui a été fait avec le dispositif « Soutiens ton club ».

### LES 109 FEDERATIONS

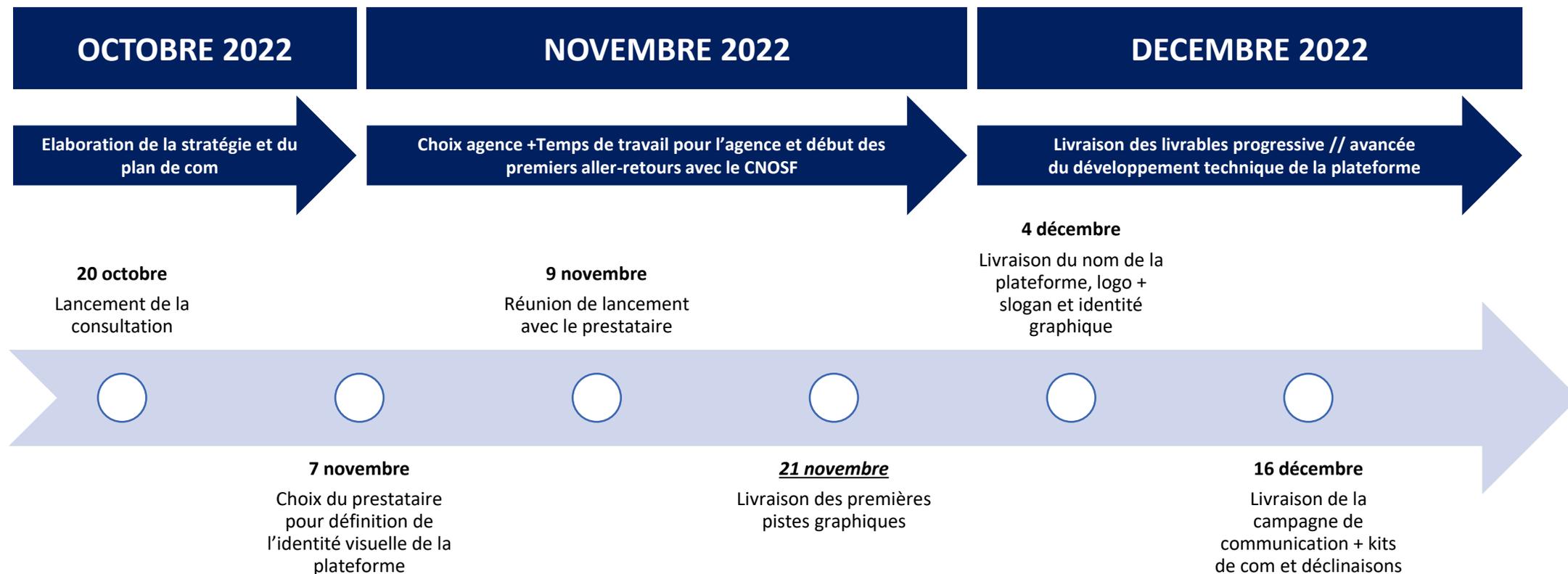
- Accompagner le déploiement dans les clubs.
- Inviter les licenciés à télécharger l'application pour gagner à soutenir le sport amateur.
- Relayer la communication du CNOSF.

### LA SAS SPONSOPLUS

- Fournir et gérer la technologie
- Référencer des commerces locaux partout en France.
- Animer durablement les territoires en association avec les CDOS/CROS et comités départementaux.
- Gérer le support utilisateurs.

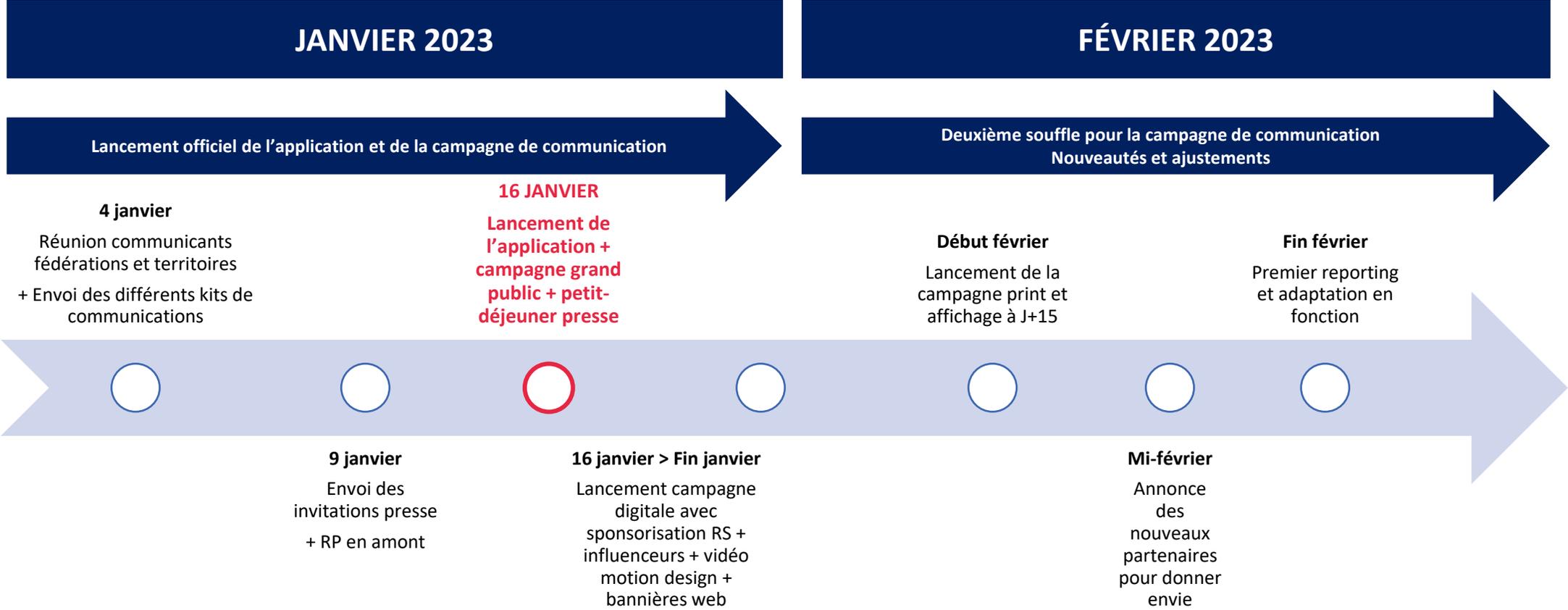
# Cashback solidaire

## Rétroplanning (1/2)



# Cashback solidaire

## Rétroplanning (2/2)





## James BLATEAU

Vice-Président en charge du service  
aux membres





# Anne TOURNIER-LASSERVE

Vice-Présidente en charge du Haut-niveau





# 18.COMITÉ DE PILOTAGE

## « GAGNER EN FRANCE ».

# Comité de pilotage « Gagner en France »



FranceOlympique   
@FranceOlympique

...

À l'occasion du séminaire des DTN qui a débuté mardi, un comité de pilotage « Gagner en France » a eu lieu hier matin. L'objectif : faire un point d'étape sur les différents projets menés pour mettre l'équipe de France dans les meilleures conditions pour [@Paris2024](#) !



 FranceOlympique et 9 autres personnes

9:55 AM · 19 oct. 2022 · Twitter for iPhone

6 Retweets 30 J'aime





**Marie-Françoise POTEREAU**

Vice-présidente en charge de  
Paris 2024 et de la mixité





## 20. BILLETTERIE PARIS 2024 POUR LES FÉDÉRATIONS.

# Billetterie JO 2024

## Principes généraux

### 10 millions de billets - Un dispositif CIO-Paris 2024

Les canaux de distribution sont :

- **Portail en ligne géré par Paris 2024.** Destiné au grand public. Ouvert à tous mais priorité donnée aux membres du Club Paris 2024.
- **Agence On Location.** Revendeur officiel et exclusif de la billetterie avec prestations associées. Le mouvement sportif à priorité d'achat et une interlocutrice dédiée (Emmanuelle Bru).
- **CNOSF.** Le CNOSF peut acheter des billets en direct mais ne peut pas les commercialiser.
  - Il est autorisé à ouvrir des sous-comptes pour permettre aux fédérations Olympiques de commander des billets pour leur sport. Date limite : 21 novembre. La possibilité de commander des billets pour d'autres sports interviendra plus tard → BE du 15.11
  - Pour les sports collectifs, une offre cible les matchs de l'équipe de France. La dotation (20 à 80 billets par match) sera partagée entre le CNOSF et la FF concernée.



# Billetterie JO 2024

## Principes généraux

- **Priorité d'achat pour les associations Terre de jeux.** Les fédérations et CROS-CDOS pourront, à partir de septembre 2023, commander des billets de groupe (30 min) pour des épreuves organisées dans les stades à grandes jauges.
- **Billetterie populaire annoncé par l'Etat.** Allocation pour des jeunes (surtout scolaires) et pour des bénévoles du mouvement sportif. Le CNOSF est sollicité pour proposer un mode d'attribution pour les billets bénévoles.
- **Tribunes bleues du Club des supporters CNOSF.**

Offres à l'attention des athlètes de l'équipe de France :

- **Programme *Athlete Family & Friends*.** Accès à 2\* billets pour chaque épreuve auquel un athlète participe. Possibilité pour le CNOSF d'offrir ces billets.

\*Limité à 1 billet pour certaines épreuves

- **ANS.** Travail en cours dans le cadre du groupe Gagner en France pour accompagner les athlètes à bénéficier de billets supplémentaires pour leurs proches.



# Billetterie JO 2024

## Les principes de billetterie pour le CNOSF

- Les présidents de fédérations Olympiques sont accrédités pendant la durée de leur compétition.
- Les billets pour les représentants institutionnels (ministère des sports, INSEP, ANS, gouvernement) sont commandés via le compte DIJOP.
- Possibilité permise par le CNOSF pour ses besoins propres et institutionnels (exemple : dirigeants, membres, territoires, salariés, sportives et sportifs, volontaires du Club France prospects marketing dans le respect des règles de l'AFA,...)
- 2 billets par épreuve d'un athlète possibles. A voir si le CNOSF prend en charge



Bureau exécutif du 15 novembre 2022





# Billetterie JO 2024

## Rappel des modalités d'achat pour le grand public

Demandes à faire à partir du 1er trimestre 2023 sur [tickets.paris2024.org](https://tickets.paris2024.org).

Il est recommandé de s'inscrire dès maintenant au **Club Paris 2024** pour maximiser ses chances d'être tiré au sort et d'être informé des échéances. Le tirage au sort a surtout pour objet d'étaler les commandes.





## **21. LANCEMENT DU CLUB DES 300 FEMMES DIRIGEANTES.**

# Club des 300 femmes dirigeantes

## 4) *Poursuivre* UNE ACTION VOLONTARISTE AU SERVICE DES GRANDES CAUSES NATIONALES DU SPORT

82 > Identifier, valoriser et accompagner un nombre important de femmes pendant les 4 ans de la mandature afin qu'elles puissent accéder à des postes à responsabilités et permettre aux fédérations de tendre le plus tôt possible vers la parité.

**La 1<sup>ère</sup> promotion est constituée.**

- ✓ **150 femmes**, représentant une soixantaine de fédérations ou disciplines.
- ✓ Premier rassemblement le **samedi 22 octobre** à la Maison du sport français.
- ✓ Programme réalisé avec Olbia Formation et soutenu par Impact 2024.



# Club des 300 femmes dirigeantes

Lancement du 22 octobre 2022

- Une centaine de lauréates présentes dont plusieurs d'Outre-Mer
- Une table ronde avec Isabelle Jouin, Présidente de la fédération de Hockey, Cédric Gosse, Président de la fédération de Triathlon, Zahia Ziouani, cheffe d'Orchestre
- Un temps de team building et une conférence sur le sentiment d'imposture pour les lauréates



# Club des 300 femmes dirigeantes

## Etapes à venir

- En cours : extraction des **lauréates par fédération** pour diffusion de la liste aux Président(e)s.
- A venir : extraction des **lauréates par territoire** pour diffusion de la liste aux CDOS/CROS/CTOS.
- A venir : lancement des **webinaires grand public**, auxquels seront conviées les candidates refusées sur la 1<sup>ère</sup> promotion.

## Préparation de la 2<sup>ème</sup> promotion

- Etude d'opportunité : dossier de candidature pour un **soutien d'Impact 2024**.
- A anticiper : retour d'expériences des parties prenantes sur la phase de candidature pour lancer l'appel de la 2<sup>ème</sup> promotion dans les meilleures conditions.





**MERCI .**